

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 juin 2025

---

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME  
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT  
D'EMPLOI - (N° 1484)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 168

présenté par

Mme Perrine Goulet

à l'amendement n° 3 (Rect) de Mme Godard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« en complémentarité »

les mots :

« sans concurrence, ni de l'économie réelle ni ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent sous-amendement vise garantir que les dispositif des EBE ne viennent pas faire concurrence à d'autres structures déjà établies.